

Cœur de Chartreuse : le tri des déchets se simplifie !

Nous vous l'avions annoncé dans le dernier Regards de Chartreuse, c'est chose faite : depuis le 1^{er} janvier, le tri se simplifie! En Chartreuse, mais pas que. En 2023, sur l'ensemble du territoire français, **tous les emballages se trient**. Le grand changement concerne surtout les emballages en plastique : pots de yaourt, barquettes, films, sacs, tubes, blisters, ... : ils doivent maintenant être déposés dans la colonne jaune.

Et pour encore plus de simplicité, sur toutes les communes de la CC Cœur de Chartreuse, **les emballages ET les papiers** peuvent être déposés **dans la même colonne**, en mélange. Progressivement, les colonnes bleues vont disparaitre au profit des jaunes. Cette opération a déjà démarré mais prendra encore plusieurs mois. En attendant, sur les points tri qui ne sont pas encore transformés, vous pouvez déposer **tous vos emballages et papiers**, en mélange, indifféremment dans l'une ou dans l'autre.

Pour un tri de qualité, attention à respecter les 4 consignes essentielles : les emballages et les papiers doivent être :

- non lavés
- bien vidés de leur contenu
- déposés en vrac (pas de sac fermé)
- bien <u>séparés</u> les uns des autres (ne les imbriquez pas)

Pour les pots, bocaux et bouteilles en verre : pas de changement, c'est dans la colonne verte !

Une fois tous ces emballages et papiers triés, vous constaterez qu'il reste très peu de déchets dans votre poubelle de cuisine !





Pour aller plus loin...

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est mieux!

Le recyclage est une étape essentielle si l'on veut gérer ses déchets de manière responsable. Mais l'idéal est bien d'en produire le moins possible.

En 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets renforce encore cet objectif. N'attendez pas et commandez dès à présent votre composteur auprès du service déchets de la CC Cœur de Chartreuse (2 modèles disponibles, 400 ou 600 L). Un petit geste aux grands effets puisque vous diminuerez ainsi d'environ 30 % le volume de votre poubelle de cuisine ; et grâce à vos épluchures de légumes et de fruits, vous produirez un compost de qualité pour votre jardin. La boucle est bouclée!

Vous habitez en résidence ou en immeuble ? Nous vous proposons également des lombricomposteurs ou vous accompagnons dans la mise en place d'un site de compostage partagé pour gérer vos biodéchets entre voisins.

Déjà 6 mois que la ressourcerie de St-Laurent-du-Pont est ouverte! Si vous n'avez pas encore pris le temps de le faire, c'est le moment d'aller y jeter un œil. Gérée par le groupe solidaire Adéquation (qui s'occupe aussi de celle de La Buisse), elle vous accueille du mercredi au samedi, de 9h30 à 17h30. Vous pouvez y déposer des vêtements, chaussures, de la vaisselle, de la décoration, des livres, des appareils électroménagers, du mobilier, etc. en bon état, mais aussi acheter des objets de seconde main à petits prix.

Un espace gratuiterie est également à disposition des habitants de la vallée des Entremonts dans les locaux de l'AADEC, aux jours et horaires d'ouverture des bureaux de l'association.

Sur le site internet de la CC Cœur de Chartreuse, rubrique déchets/réduire ses déchets, vous trouverez beaucoup d'autres astuces « zéro déchet » : apposer un autocollant Stop pub sur sa boîte aux lettres, acheter en vrac, boire l'eau du robinet, utiliser des couches lavables, limiter le gaspillage alimentaire, fabriquer soimême ses produits ménagers, réparer plutôt que jeter, emprunter/louer plutôt qu'acheter, ...